

Magazine d'Informations Municipales



Sommaire

Mot du Maire	3
Conseils municipaux	4
Informations municipales	7
État civil	9
Calendrier des manifestations	10
Travaux	12
Urbanisme	14
Culture	15
Environnement	16
Vie scolaire	18
Dinan Agglomération	20
Vie associative	22
Renseignements pratiques	24





Le club de hand (ici les jeunes) a connu une finale départementale cette saison



Départ du cyclo-cross du trophée départemental des écoles de cyclisme



Maëlle Nouvel championne d'Europe de lutte celtique



Lors de l'organisation du championnat départemental de tir à l'arc stade Alfred-Cohuet



La joie dans les vestiaires pour la montée en ligue de l'équipe de foot

Bulletin Municipal

Directeur de la Publication :
M. J-P. Leroy, Maire
Conception/réalisation :
Eole Communication / Impression : HPI
Dépôt légal : Juin 2017

3

Le Mot du Maire



Election présidentielle - Vie municipale - Sport

Après une longue et chaotique campagne électorale, c'est Monsieur Emmanuel Macron qui est devenu notre nouveau Président de la République. Les Françaises et les Français ont très majoritairement rejeté les thèses populistes faisant croire que notre pays irait mieux en se repliant sur luimême!

Au contraire, l'Union Européenne garante de la paix, comme nous l'évoquons lors de chaque cérémonie commémorative devant nos monuments aux morts, doit être impérativement relancée pour construire ensemble notre avenir.

Le Président de la République a pris cet engagement d'une Europe économiquement et socialement ambitieuse favorisant un sursaut salutaire pour notre Pays.

Je souhaite la réussite de notre Président et par là même de la France ;

je suis persuadé des répercussions positives à venir pour chacune et chacun d'entre nous.

Quant à l'action municipale, elle est comme d'habitude développée dans ce bulletin, mais je veux souligner l'évolution de deux dossiers:

• Les anciens chais de la Ville au Comte, avec l'acceptation du propriétaire de vendre l'immeuble à la commune, permettant à l'Etablissement Public Foncier de Bretagne de préparer le chantier de dépollution-déconstruction.

En parallèle à cette revitalisation urbaine, nous allons engager une réflexion autour d'un projet culturel sur ce site de la Ville au Comte. Nous souhaitons une forte dimension participative et sollicitons des personnes motivées par un tel projet.

• L'appel d'offres concernant le choix

des entreprises pour la structure alimentaire multi-services et ses abords est en cours. Nous envisageons une ouverture de ce commerce indispensable au printemps prochain.

Quant à la première page de couverture, elle est la traduction de Pleslin Trigavou commune sportive. Tous les sports pratiqués ne sont pas illustrés mais c'est bien tous les sportifs qui sont considérés et ils sont nombreux à Pleslin Trigavou. Nous voulons remercier tous les dirigeants et bénévoles des différents clubs et féliciter les sportifs pour leurs résultats. Nous les assurons de notre écoute municipale et intercommunale pour répondre à leurs besoins.

Bien cordialement et à bientôt.

Jean Paul LEROY Maire de Pleslin Trigavou





Les Conseils Municipaux

Conseil du II.0I.2017

Chiffres du recensement

Au 1er janvier 2017, millésime 2014, la population municipale est de 3 471 habitants. Pour information, Pleslin Trigavou est, de par sa démographie, la 4e commune du Pays de Dinan, suivie de Plouër-Sur-Rance (3 447 habitants) et de la commune nouvelle de Beaussais-Sur-Mer (3 417 habitants).

Rénovation de la salle omnisports : attribution des marchés

La salle construite en 1990 nécessite d'importants travaux de rénovation : le dôme en polycarbonate ainsi que le système de climatisation est vétuste ; le sol sportif de la grande salle présente des désordres structurels et esthétiques ; les accès extérieurs ainsi que les zones vestiaires et sanitaires sont inaccessibles aux personnes à mobilité réduite et l'équipement manque de locaux de stockage du matériel.

La commune a donc lancé une consultation pour l'opération de rénovation de la salle omnisports. Le marché total estimé était de 656 000 € HT, le montant des entreprises retenues s'élève à 627 466 € avec les options. La date prévisionnelle de commencement des travaux a été fixée au 3 avril 2017.

Structure alimentaire multi-services et ses aménagements extérieurs ; approbation de l'avant-projet sommaire (APS).

L'étude urbaine a positionné la structure alimentaire à l'emplacement occupé aujourd'hui par le garage de la Poste afin de constituer une centralité forte au bourg de Pleslin. L'Atelier du Canal, cabinet d'architectes, a préconisé pour le bâtiment une surface de 216 m². Le permis de construire va être déposé.

Aménagement de la rue du Poudouvre et de la rue de la Croix-Boissière.

Accord des élus pour lancer la consultation afin de choisir le maître d'œuvre.

Plateau ralentisseur de la Guyonnais : approbation de l'Avant-Projet.

Un plateau ralentisseur est prévu sur la RD

28 à la sortie du lotissement de la Guyonnais. L'avant-projet proposé par Urba'Réal a été approuvé, le dossier de consultation des entreprises va être réalisé.

Acquisition, cession ou échange de délaissés ou chemins

Les différents points à finaliser, entre acquisition, cession ou échange de délaissés ou chemins sur la commune ont été listés : rétablissement d'un sentier piétonnier entre le site d'alignement des Rochers et la VC n°7; création d'un sentier piétonnier assurant la liaison entre le Pélican et la Bullière; chemin agricole de Trébéfour à la Route de Langrolay; chemin agricole près du lieudit le Bois Seigneur; chemin piétonnier du Rocher au Bas Gray; chemin rural du Chêne Vert à la Bigotière; chemin près du lotissement « les Jardins de Trébéfour » et placette au centre du village; chemin agricole au lieudit Léonville.

Questions diverses

• **Subvention voyages scolaires** (établissements extérieurs).

Pour l'année 2017, versement d'une subvention, de 35 € par élève pour les classes de découverte et voyages scolaires des écoles primaires, collèges et lycées accueillant les enfants de la commune.

Subventions classes de découverte.

Maintien, pour les classes de découverte à caractère local des écoles primaire publiques, de la participation communale au tiers de leur coût. Ce dispositif est également ouvert aux Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) accueillant des

Conseil du 27.02.2017

Fermeture d'une classe à l'école Charles-Josselin

Yvon Presse, adjoint, a rendu compte du courrier de l'Inspection Académique de la fermeture d'une classe à l'école Charles-Josselin à compter de la rentrée de septembre 2017, et ce malgré la légère hausse prévisionnelle des effectifs par rapport à la rentrée de 2016. Les départs en 6e seront compensés par les moins de 3 ans mais ceux-ci ne sont comptabilisés que pour partie par l'Inspection Académique. Dans

le cas de nouvelles demandes d'inscriptions, une comptabilisation le jour de la rentrée de septembre pourrait conduire à une réaffectation du poste supprimé.

Dépollution-déconstruction des anciens Chais de la Ville au Comte : évolution des négociations pour l'acquisition des terrains et demande de subvention au titre du FSIL 2017.

Le contact avec le propriétaire Akerys a été établi par la mairie mais les termes de la négociation proposés par l'Etablissement Public Foncier (EPF) n'ont pas encore permis de faire aboutir la vente. Considérant le danger que représente la friche industrielle des anciens chais de la Ville au Comte, une procédure de péril ordinaire a été enclenchée.

Structure alimentaire multi-services et ses aménagements extérieurs, approbation de l'avant-projet définitif (APD)

Le projet est estimé à 619 000.00 € HT par le maître d'oeuvre, répartis comme suit :

- Structure alimentaire multiservices : 459 000 € HT
- Aménagement de la placette : 160 000 € HT Une aide sera sollicitée pour le financement de ce projet capital pour la commune.

Rénovation de la salle omnisports

Une aide au titre des contrats de territoire pour la période 2016-2020 ainsi qu'une participation de la Communauté d'Agglomération de Dinan sont actés, une demande de subvention au titre de la DETR sera faite à hauteur de 30 %.

Point d'information Dinan Agglomération

Ont été désignés, pour la commune au syndicat mixte du Pays de Dinan Jean-Paul Leroy, au comité unique de programmation, Jean-Paul Leroy (suppléant d'Arnaud Lecuyer), Mégalis Yvon Presse (suppléant) Syndicat Départemental d'Energie (SDE) Loïc Lemoine à la commission consultative paritaire de l'énergie, au Syndicat Mixte du traitement des déchets des Pays de Rance et de la Baie (SMPRB) Philippe Lechenne; au Syndicat Mixte de portage du SAGE Rance Frémur Baie de Beaussais Loïc Lemoine; au SAGE Rance Frémur Baie de Beaussais CLE - Loïc Lemoine; à la commission locale d'évaluation des charges trans-

férées (CLEC) Bey-Am Bodila (titulaire) et Jean-Paul Leroy (suppléant); au plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) Jean-Paul Leroy (titulaire), Jean-Claude Allain (titulaire).

Conseil du 14.03.2017

Approbation des comptes administratifs et de gestion 2016

Les comptes administratifs retracent la gestion de la commune au cours d'une année et sont tenus par le maire, l'ordonnateur. Parallèlement, le comptable du trésor (« le trésorier ») tient les comptes de gestion, dans lesquels il aura passé les écritures budgétaires, après contrôle de leur légalité. Ces deux documents doivent correspondre et doivent être approuvés par le conseil municipal.

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les comptes administratifs et comptes de gestion du budget communal et des budgets annexes de la zone artisanale, du lotissement de la Guyonnais, de l'assainissement et de la cuisine centrale.

Zone artisanale de Beauséjour : toutes les opérations étant réalisées, ce budget est clos.

Lotissement de la Guyonnais : ce budget annexe, du fait de la comptabilisation en dépenses des acquisitions de terrains et des travaux, alors que les recettes (produit de la vente des terrains aménagés) ne sont réalisées qu'après, est déficitaire.

Assainissement : ce budget est excédentaire de 117 999 € permettant la réalisation de travaux pour l'année 2017.

Cuisine centrale: le compte administratif présente, hors reports antérieurs, un excédent de fonctionnement de 5 752 €. Après avoir fait le bilan et calculé les prix de revient, les tarifs réclamés aux bénéficiaires de la cuisine centrale (la commune pour les cantines scolaires, l'EHPAD, l'Accueil de Loisirs sans Hébergement, et les usagers du portage à domicile) restent identiques pour 2017 à l'exception de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement qui va être revu à la hausse.

Commune: le compte administratif présente un excédent de 1 246 441 €. Il résulte d'une maîtrise des dépenses de fonctionnement (+ 1.04 % seulement en 2016), et du cumul des excédents des années antérieures.

Cet excédent constitue une réserve permettant de financer plusieurs gros projets tels que la rénovation de la salle omnisports, la dépollution-déconstruction des chais et la placette multi- services, des travaux de sécurité et de voirie...

Cette situation financière, saine et équilibrée, permet à la municipalité d'envisager un budget 2017 ambitieux mais maîtrisé.

Lotissement de la Guyonnais : Permis modificatif

Le règlement du lotissement de « la Guyonnais » est trop contraignant en ce qui concerne l'implantation des maisons, une modification est nécessaire.

Régularisation de chemins, route de Langrolay à Trébéfour et du Chêne-Vert à la Bigotière.

Ces voies ouvertes à la circulation agricole et automobile voilà un demi-siècle, étaient restées dans le domaine privé. Le conseil municipal décide d'acquérir l'assiette de ces voies à 0,50 € le m2 et de solliciter un géomètre pour le bornage.

Rétrocession des voies, réseaux et d'une partie des espaces verts du village de « l'Adria » par Côtes d'Armor Habitat et du « Bois Rolland II ».

Les élus ont donné leur accord pour ces rétrocessions à la commune pour l'€ symbolique.

Demande de financement au titre du contrat de territoire 2016-2020

Pour le territoire de l'ancienne Communauté de Communes Rance Frémur, une enveloppe au titre des contrats de territoire pour la période 2016-2020 s'élève à 1 045 888 €. La commune sollicite les financements suivants : Restructuration de la cantine et de la garderie afin de créer deux nouvelles salles de classe pour 30 % soit 54 776 €; rénovation de la salle des sports pour 36,92 % soit 147 676 €.

Planning des activités sportives pendant la rénovation de la salle omnisports (location Salle Binet)

Serge Chevalier présente ce planning. Concernant l'entrainement du vendredi soir, l'association HBRF (handball) utilisera la salle sportive Binet à Dinard sur le créneau d'occupation de 18 h à 22h. Le coût de location de la salle reviendrait à 2 100 €. Accord des élus.

Subventions

Pour l'Ogec, la dotation allouée à l'école privée de 37 000 €, pour les enfants de Pleslin Trigavou inscrits au 1er janvier 2017, est versée en trois fois.

Pour le projet musique de l'école Charles-Josselin, une subvention de 235 € correspondant au financement d'un projet musique pour les 2 classes de maternelle sera versée.

Pour le projet de parcours d'éducation artistique et culturelle de l'école Georges-Hervé, une subvention de 743 € correspondant au tiers du coût sera versée.

Divers

Motion des parents d'élèves du collège Val de Rance.

Dans une motion adressée à Mme la Directrice Académique des services de l'Education Nationale, l'association des parents d'élèves (APE) du collège public du Val de Rance de Plouër-sur-Rance demande la réouverture, à la rentrée scolaire 2017, d'une classe bilingue qui avait été fermée en septembre 2016. Par 16 voix pour et une abstention (Valérie Mellouet) les élus apportent leur soutien à cette demande qui paraît justifiée.

Information sur le règlement de la déchetterie.

La Communauté d'Agglomération de Dinan a pris la compétence « déchets », aussi gère-t-elle la déchetterie, la collecte, le traitement des ordures ménagères et des éco-points. Concernant la déchetterie, la gestion de celle de Trigavou est identique à la dizaine de déchetteries du territoire de Dinan agglo. Seules les remorques agricoles pour les déchets verts sont acceptées. Sont par conséquents exclues les remorques agricoles contenant des gravats et des encombrants. Pour ce type de déchets, seules les petites remorques type « bagagère » des particuliers sont acceptées.



Les Conseils Municipaux

Conseil du 03.04.2017

Débat d'orientation budgétaire

Concernant le budget principal et avec des taux d'imposition sensiblement constants, une relative stabilité du budget de fonctionnement peut être constatée (un peu moins de 4 M €). A noter que la baisse des dotations d'Etat est compensée par une hausse des produits des taxes directes locales due de nouveau à l'évolution du solde démographique. La capacité d'autofinancement reste importante à 1 073 000 €. Le budget d'investissement proposé est ambitieux (un peu moins de 4 millions d'euros) ; il sera réalisé avec un emprunt d'environ 1 million d'euros, compatible avec le niveau de la dette, bien en-dessous de la dette moyenne des communes de même strate démographique. Les principaux investissements sont les suivants : Rénovation de la salle omnisports (835 000 €); réalisation de la structure alimentaire multi-services et de la placette attenante et du théâtre de verdure dans le jardin de l'ancien presbytère (835 000 €); déconstruction-dépollution des anciens chais de la Ville au Comte (374 000 €); programme annuel de réfection des routes communales (150 000 €); programme « aires de jeux » (120 000 €); opération d'aménagement urbain (80 000 €)

Pour le budget annexe de l'assainissement, il s'agit du dernier pour la commune puisque la compétence assainissement sera prise par Dinan Agglomération le 1er janvier 2018. De nouveaux travaux en 2017 seront néanmoins inscrits, probablement dans le secteur de Lauriais.

Vote des taux d'imposition 2017

Les taux sont inchangés depuis 2004 et la commission des finances a souhaité construire un budget 2017 sans augmenter la pression fiscale des contribuables. D'autre part, une partie de la taxe d'habitation est transférée à Dinan Agglomération (celle correspondant à l'ancienne part départementale intégrée dans la part communale en 2011). Dinan Agglomération a prévu une intégration fiscale progressive et une neutralisation pour le contribuable, avec un lissage des taux d'imposition sur

3 ans aboutissant à l'homogénéisation des taxes sur le territoire de la nouvelle intercommunalité. Il convient donc de modifier très légèrement les taux communaux. Taxe d'habitation: 16,08 %; foncier bâti 16,76 % et foncier non bâti 61,97 %.

Vote des budgets primitifs 2017

Pour la commune, le budget prévu est d'un total de 7 808 611 \in (3 917 514 \in en fonctionnement et 3 891 096 \in en investissement).

Cuisine centrale : budget global de 516 372 € (492 514 € en fonctionnement et 23 858 € en investissement)

Assainissement : budget global de 505 434 € (230 420 € en fonctionnement et 275 014 € en investissement)

Lotissement de la Guyonnais : 1 392 289 € en budget total, répartis entre 624 100 € en fonctionnement et 768 188 € en investissement.

Modification des tarifs du budget annexe de la cuisine centrale

Tenant compte du bilan de l'année 2016, le ticket de cantine par repas pour les enfants de Pleslin-Trigavou et Tréméreuc passe au 1er mai 2017 à 3,20 € et à 4,20 € pour les enfants des autres communes.

Acquisition des parcelles des anciens chais de la Ville au Comte

Les élus ont approuvé la proposition d'acquisition des parcelles AB 134, 154, 156,

et 133 représentant 10 103 m² classés en zone UAa et des parcelles cadastrées AB 159 et 126 représentant 935 m² classés en zone N au montant de 150 000 € et ont donné leur accord pour que l'Etablissement Public Foncier procède à ces acquisitions pour le compte de la commune.

Dinan Agglomération

Une convention est passée entre la commune et les services de Dinan Agglomération pour la mise à disposition gratuite du service urbanisme de Dinan Agglomération pour l'instruction des demandes d'Autorisation d'Occupation du Sol, cette convention prenant effet au 1er mai 2017 pour s'achever au 31 décembre 2017.

Attribution du marché de création d'un plateau ralentisseur rue du Frémur.

Le marché a été attribué à l'entreprise Even, pour un montant de 42 736 €. Ces travaux vont être réalisés sur la Route Départementale 28 à la sortie du lotissement de la Guyonnais.

Questions diverses

Marché hebdomadaire. Le conseil municipal est favorable à toute installation sur le marché pour étoffer celui-ci.

Élections Présidentielles : résultats

PREMIER TOUR	Commune	%
Inscrits	2806	100,00
Participation Votants	2374	84,60
Votants emargement	2373	
Blancs	33	
Nuls	25	
Exprimés	2316	97,56
DUPONT AIGNAN NICOLAS	88	3,80
LE PEN MARINE	510	22,02
MACRON EMMANUEL	544	23,49
HAMON BENOIT	196	8,46
ARTHAUD NATHALIE	23	0,99
POUTOU PHILIPPE	28	1,21
CHEMINADE JACQUES	5	0,22
LASSALLE JEAN	25	1,08
MELENCHON JEAN LUC	485	20,94
ASSELINEAU FRANCOIS	22	0,95
FILLON FRANCOIS	390	16,84

SECOND TOUR	Commune	%
Inscrits	2806	100,00
Participation Votants	2267	80,79
Votants emargement	2267	
Blancs	247	10,90
Nuls	64	2,82
Exprimés	1956	86,28
MACRON EMMANUEL	1293	66,10
LE PEN MARINE	663	33,90

Élections législatives

Les élections législatives se tiendront pour le 1^{er} tour le dimanche 11 juin 2017 et le dimanche 18 juin 2017 pour le 2^e tour. Fermeture des bureaux de vote à 18h.

Les règles de base du savoir-vivre ensemble

Avec les beaux jours, l'envie de faire la **fête à l'extérieur** est présente. Une fête, oui, en prenant soin de prévenir les voisins pour des raisons de politesse. Mais prévenir ne veut pas pour autant dire abuser : les règles d'atteinte à la tranquillité du voisinage restent valables, que les voisins ou mairie soient prévenus : pas d'excès possible ! Un décret du 31 août 2006 précise « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité » (Article R. 1334-31 du code de la santé publique).

L'un des trois critères précisés par cet article suffit à constituer un trouble de voisinage, qu'elles qu'en soient les circonstances, même si l'immeuble est mal isolé ou qu'il n'y a pas de faute avérée et quelle que soit l'heure du jour et de la nuit (le délit pour tapage diurne existe bel et bien).

Pour la tonte des pelouses et les travaux de bricolage, l'arrêté préfectoral du 27.02.1990 est toujours en vigueur, nous vous rappelons qu'il doit être respecté.

« Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30 Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h Dans la même veine de lutte contre le bruit, il est inadmissible d'entendre les **cyclomoteurs** rouler sans pot d'échappement. Nos bourgs ne sont pas des circuits de vitesse où les décibels explosent les tympans et les nerfs des riverains.

L'infirmière qui a travaillé la nuit, le routier qui vient de traverser la France, le malade alité, l'employé qui fait les trois-huit, ne peut plus supporter le « boucan d'enfer » d'un engin sans silencieux. Si certains jeunes gens ne peuvent pas le comprendre, les parents, eux, doivent leur faire entendre raison, sinon il y a toujours la gendarmerie!



C'est nouveau!

Alexandre Culo propose l'entretien de jardins, sous le statut d'entreprise de services à la personne. Contact : 6 rue du Général-de-Gaulle, 06 66 56 73 88.

Solidarité: un don pour aider l'Unafam



Après l'association « Le combat de Maud » la collecte des radiographies a permis un nouveau don à une association caritative. Il s'agit cette fois de l'Unafam, « une association qui a une action importante auprès de l'entourage des personnes vivant avec des troubles psychiques ».

Un chèque d'un montant de 352 € a été remis aux responsables de l'association, qui soulignent « il s'agit de représenter les usagers dans les institutions et faire évoluer le regard du public, vis-à-vis des personnes souffrant de troubles psychiques et déstigmatiser la maladie. Il faut savoir que 1% de population est touché par des troubles psychiques graves ».



La Vie Communale

Ils nous ont quittés

Ernest Baujard, maire honoraire



Ernest Baujard, est né le 24 septembre 1923 à Trigavou. Marié avec Marie Ernestine Ledaguenel, le 18 octobre 1949 à Ploubalay, le couple aura six enfants. Ernest effectuera toute sa carrière professionnelle en qualité d'agriculteur, aux Vaux.

Ernest Baujard a marqué la commune de Pleslin Trigavou par son implication dans la vie municipale. Elu pour la 1ère fois en mars 1959

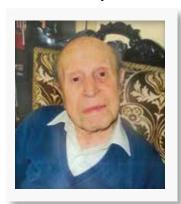
comme conseiller municipal jusqu'en mars 1965 sous la mandature de Jean Le Tessier, réélu en mars 1971 jusqu'en janvier 1973, année de l'association des deux communes. Du 1er janvier 1973 au 1er février 1975 il prendra la fonction de maire adjoint de Pleslin Trigavou, puis, suite au décès d'Alfred Cohet, maire délégué de Trigavou jusqu'en mars 1977. Nouvelle élection en mars 1977 comme maire délégué jusqu'au 8 mai 1978, Ernest Baujard sera ensuite adjoint jusqu'en mars 1983. Il sera de nouveau maire délégué de mars 1983 à mars 1989. Ernest Baujard a aussi été président du syndicat d'eau du Frémur et a été plusieurs années administrateur au Crédit Agricole de Dinan. Ernest a été nommé maire honoraire, en reconnaissance pour ses 24 années de dévouement au service de la collectivité. La médaille de Pleslin Trigavou lui a été remise à l'occasion des vœux à la résidence de l'Orme, où Ernest s'est éteint le 2 mai. Charles Josselin lui a rendu hommage lors de ses obsèques célébrées le 4 mai en l'église Sainte-Brigide.

→ La photo insolite

Couver en musique...! Voilà une maman rouge-gorge mélomane! Pour accueillir ses petits en douceur, elle a choisi de nicher près d'un vieux transistor dans une cabane au Chêne-Vert. Comme quoi, la musique adoucit vraiment les mœurs, de tous! Si vous aussi avez des photos insolites prises sur la commune, n'hésitez pas à les envoyer en précisant votre nom, l'endroit où la photo a été prise à l'adresse mail suivante et au format .jpg: sylvie.mairiepleslin@gmail.com



Bernard Waissmann, 104 ans, doyen de la commune



Bernard Waissmann est né le 17 décembre 1912 à Paris, dans le 12° arrondissement. Il a connu les deux guerres et, lors de la 2° guerre mondiale, il a été fait prisonnier. « Il évoquait souvent sa chance de ne pas avoir été exterminé en raison de ses origines par les nazis » raconte la directrice de

la résidence de l'Orme où Bernard est arrivé en août 2013. Marié le 30 décembre 1948 avec Joséphine Kalifa, Bernard a exercé la profession de comptable. Resté seul en région parisienne, il vient en Bretagne pour se rapprocher de son frère, Samuel. Aimant la musique, jouant du piano, Bernard avait toujours un livre à portée de main et il avait remporté, à l'âge de 103 ans, un titre de champion de bowling lors d'une rencontre inter-ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). Le doyen de la commune est décédé dans sa 105° année, à la résidence de l'Orme, lundi 15 mai. Ses obsèques ont eu lieu au cimetière de Bagneux (Hauts-de-Seine) jeudi 18 mai.

Deux médaillés à la cérémonie du 8 mai

Joseph Oléron et Guy Marchand, l'ancien curé de notre paroisse, ont été mis à l'honneur lors de la cérémonie du 8 mai. Tous deux ont reçu, à Tréméreuc, le diplôme et la médaille d'honneur de la section locale des anciens combattants en Algérie (Fnaca), pour leurs 25 années d'engagement au sein de l'association présidée par Michel Boixière.



ETA

ETAT CIVIL

Une couverture médicale et paramédicale de qualité



Alors que les médias ne cessent de parler des déserts médicaux et se font l'écho d'initiatives plus ou moins originales de la part des communes à la recherche des médecins, nous, à Pleslin Trigavou nous avons la chance de posséder une couverture médicale et paramédicale complète et adaptée à une population de 3 500 habitants.

Un cabinet médical où officient quatre médecins généralistes, trois dentistes, une pharmacie, deux cabinets infirmiers, un sophrologue, un podologue, une psychologue clinicienne, sans oublier un ostéopathe et un espace santé où œuvrent désormais quatre kinésithérapeutes. Une nouvelle kiné vient tout juste de rejoindre l'équipe en place : « c'est un développement dans la durée, les professionnels de santé ne rechignent pas à exercer mais aussi à vivre à Pleslin Trigavou » reconnaît l'un des kinésithérapeutes.

La caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) précise que la densité des médecins généralistes pour 10 000 habitants dans la région est de 9.5 alors qu'à Pleslin Trigavou cette densité est de 14.6!

Cette présence médicale est un indéniable atout pour notre collectivité, d'ailleurs pour s'en convaincre il n'y a qu'à interroger les jeunes couples qui s'installent sur notre commune. Leurs premières interrogations concernent les écoles et le corps médical. Il nous est facile de répondre très positivement dans les deux cas : avec trois écoles, une couverture médicale et paramédicale de qualité, notre territoire répond parfaitement à leurs attentes.

NAISSANCES

18 rue Jean Jaurès	14/01/2017
9 rue de la Forge	03/02/2017
7 la Bigotière	12/02/2017
47 rue François Mitterrand	13/02/2017
17 rue des Gabions	17/02/2017
17 rue des Gabions	17/02/2017
La Rochette	12/03/2017
52 bis la Rouxière	06/03/2017
27 rue François Mitterrand	07/03/2017
43 Trébéfour	13/03/2017
1 rue de l'Argoat	12/04/2017
70 Trébéfour	13/04/2017
La Pierre Blanche	25/04/2017
57 B La Grabotais	28/04/2017
La Ville Rouxel	04/05/2017
	9 rue de la Forge 7 la Bigotière 47 rue François Mitterrand 17 rue des Gabions 17 rue des Gabions La Rochette 52 bis la Rouxière 27 rue François Mitterrand 43 Trébéfour 1 rue de l'Argoat 70 Trébéfour La Pierre Blanche 57 B La Grabotais

Nos vœux d'heureuse et longue vie à ces petits pleslinais trigavouas.

MARIAGES

Cédric Lumutricy et Fanny Lopez	15/04/2017
Stéphane De La Fuente et Coralie Houziaux	06/05/2017
Martin Chandon et Caroline Nicol	20/05/2017

Nous leur souhaitons de connaître harmonie et bonheur

DÉCÈS

- Francis Marchix né le 08/04/1935 décédé le 07/01/2017 à Plancoët
- Marie Andrieux née Rondel le17/02/1924 décédée le 13/01/2017 à l'Ehpad de l'Orme
- André Bertrand né le 01/05/1943 décédé le 14/01/2017 à Pleslin Trigavou
- Henri Bréal né le 21/07/1924 décédé le 15/01/2017 à l'Ehpad de l'Orme
- Jeannine Legendre née Lombard le 23/02/1928 décédée le 14/01/2017 à Dinan
- Raymond Rault né le 06/12/1934 décédé le 15/01/2017 à Dinan
- Jean Allo né le 03/09/1953 décédé le 17/01/2017 à Saint-Malo
- Cécilia Bourblanc née le 12/10/1968 décédée le 06/02/2017
- Ernest Lemoine né le 14/12/1930 décédé le 18/02/2017 à Saint Grégoire
- André Chollou né le 21/02/1944 décédé le 11/03/2017 à Pleurtuit
- Léa Demée née Fournier le 29/03/1922 décédée le 25/03/2017 à Dinan
 Ernest Baujard né le 24/09/1923 décédé le 02/05/2017 à l'Ehpad de l'Orme
- Joëlle Le Toux née le 03/04/1943 décédée le 05/05/2017 à Pleslin Trigavou
- Augustine Lebret née Connan le 21/01/1923 décédée le 14/05/2017 à l'Ehpad de l'Orme
- Louise Lesaicherre née Rouxel le 05/10/1928 décédée le 15/05/2017 à Pleslin Trigavou
- Bernard Waissmann né le 17/12/1912 décédé le 15/05/2017 à l'Ehpad de l'Orme
- Annick Bouteny née Villalon le 17/06/1932 décédée le 23/05/2017 à l'Ehpad de l'Orme.

Nous prions les familles de bien vouloir agréer nos condoléances.



La Vie Communale

→ CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Juin

- Vendredi 2: Landes de Reine E.C.R.F. Course cycliste: 19 h 30.
- Vendredi 9: Landes de Reine E.C.R.F. Course cycliste: 19 h 30.
- Dimanche 11: Mairies: ELECTIONS LEGISLATIVES.
- Dimanche 11: Stade A. Cohuet Football Club R.F. Tournoi seniors.
- Vendredi 16: Landes de Reine E.C.R.F. Course cycliste: 19 h 30.
- Samedi 17 : Salle des Fêtes As. Danse et Gymnastique Spectacle de fin d'année.
- Dimanche 18: Mairies: ELECTIONS LEGISLATIVES.
- Jeudi 22 : Salle des Fêtes Loisirs Amitié Grillades.
- Vendredi 23 ou samedi 24 : Fête de la musique Bourg de Pleslin
- Dimanche 25: Eocle St-Joseph A.P.E.L. Kermesse.
- Vendredi 30 : Ecole Ch. Josselin A.P.E. Ch. Josselin Kermesse.

Juillet

- Dimanche 9: Port de Dinan-Lanvallay Joutes Nautiques.
- Jeudi 13: Stade P. Vétier Feu d'artifice.
- Samedi 22 : Site des Mégalithes As. Des Mégalithes fête des Mégalithes.

• Dimanche 27 : Stade P. Vétier — Handball Beaussais R.F. — Vide Grenier.

Septembre

- Vendredi 8 : Salle des Fêtes Forum des Associations.
- Dimanche 10: Salle J. Lesaichot Diane du Frémur Cartes: 10 h 30.
- Dimanche 17 : Site des Mégalithes Macadam d'Armor La Nordigue des Mégalithes : 9 h 30.
- Vendredi 22 : Salle J. Lesaichot Archers du Frémur A.G. : 19h.
- Samedi 23 : Salle des Fêtes R.F. Quads Loisirs Repas.
- Lundi 25 au Mercredi 27 : Salle des Fêtes Festival Emois.

Octobre

- Vendredi 6 : Salle des Fêtes Randonneurs du Frémur Repas.
- Dimanche 8 : Concentration des Châtaignes (cycliste, VTT & pédestre) : départ salle J. Lesaichot Cyclo Club d'Armor.
- Dimanche 8 : Salle des Fêtes APE Ch. Josselin Braderie Puériculture.
- Dimanche 15 : Salle des Fêtes Municipalité Repas des Aînés.
- Dimanche 15: Salle J. Lesaichot Union Paroissiale Concours belote.



BIENTÔT...



Fête des mégalithes : des loups et des Yacks!

Dimanche 22 juillet, à partir de 12 h, site des mégalithes

L'association fête des mégalithes prépare une édition quelque peu dépaysante, puisque des loups et des yacks seront présents sur le site avec les Baladins de la Vallée d'Argent. Un accueil par des gargouilles, des chats dressés, une promenade en yack, un fakir, un cracheur de feu, des combats à l'ancienne.... Des animations variées pour occuper l'aprèsmidi comme des balades à poney (pour ceux qui n'auraient pas été tentés par les yacks), et une dizaine de stands d'artisans tels que sabotier, travail du cuir etc. A 21 h, fest-noz animé par les groupes Estran et Traou Dezhi. Entrée sur le site à partir de 12 h, 6 € gratuit pour les moins de 12 ans, restauration sur place (galettes-saucisses, frites, crêpes, far breton) et buvette.

La Nordique des Mégalithes

Dimanche 17 septembre, à 9 h 30, au site des Mégalithes

La première édition d'une course de marche nordique va se disputer sur le site des Mégalithes (départ et arrivée) en empruntant le circuit des Vaux (2 tours) soit une distance de 10, 500 km.

Cette course, organisée par l'association Macadam d'Armor, est ouverte à tous, seule condition : présenter un certificat médical de non contre-indication à la marche nordique en compétition. La nordique des Mégalithes fait partie du Challenge Nordique de Bretagne. Un lot récompensera chaque participant. Inscription : 8 €. Renseignements et inscriptions : contacter Serge Chevalier au 06 83 99 24 52.



Forum des associations et accueil des nouveaux habitants

Vendredi 8 septembre, à partir de 18 h, à la salle des fêtes

La salle omnisports étant en cours de rénovation, cette année le forum des associations se déroulera à la salle des fêtes. Comme chaque année, l'occasion vous sera donnée de découvrir le tissu associatif de notre commune. Une vingtaine d'associations animeront le forum et répondront à vos attentes. A 19 h, M. le Maire accueillera les nouveaux habitants de notre commune.



Challenge cycliste des Landes de Reine

Vendredi 2, 9 et 16 juin, à 19 h 30, aux Landes de Reine

Comme de tradition, l'Entente Cycliste Rance Frémur va animer l'anneau routier des Landes de Reines, à l'occasion de la nouvelle édition de son challenge. Trois vendredis de course, et, à chaque fois, des points attribués au fil des tours de l'anneau d'un kilomètre, pour un classement général à l'issue des trois épreuves.



Les joutes nautiques : on recrute!

Dimanche 9 juillet, à partir de 10 h, au port de Dinan-Lanvallay L'association Kiwanis Club Pays de Dinan organise la 15^e édition des joutes nautiques. Cette année, notre commune participera à nouveau à cette conviviale manifestation sportive regroupant 22 équipages. Venez nombreux assister au spectacle et encourager notre valeureuse équipe. Les bénéfices de cette journée permettent au club Kiwanis d'aider l'enfance malheureuse ou handicapée de la région. Des membres d'équipage sont recherchés, surtout un jouteur. Contact au 06 83 99 24 52 ou au 06 20 34 61 22.

Tournoi seniors de football

Dimanche 11 juin, à partir de 10 h, au stade Alfred Cohuet

Le Football Club Rance Frémur organise son traditionnel tournoi senior. 32 équipes devraient être présentes, les inscriptions sont encore possibles (sept joueurs par équipes).

Inscriptions: 45 euros par équipe, s'inscrire auprès du président du club, M. Vincent Dejoie au 06 80 70 89 10.

De nombreux lots de valeurs seront à gagner (1re équipe : 7 télévisions écran plat, ...).

Spectacle fin d'année As. Danse et Gymnastique

Samedi 17 juin, à 20 h 30, à la salle des fêtes

L'association vous invite à venir assister à son spectacle de fin d'année. Vous pourrez découvrir le travail effectué par les membres de l'association. A cette occasion, il sera possible de prévoir votre pré-inscription pour la saison prochaine.





Travaux

BÂTIMENTS

Rénovation et agrandissement de la salle des sports



Les travaux de la rénovation de la salle des sports ont débuté début avril. Si vous êtes passés près de la Ville-des-Champs, vous n'avez pas manqué d'apercevoir les quatre nacelles qui encadrent et découpent la toiture en polycarbonate, l'intérieur de la salle est « désossé ». Le temps et l'utilisation permanente de ce lieu

depuis un quart de siècle, justifiaient cette réhabilitation et cet agrandissement. La salle de rangement, en cours de construction, était attendue des utilisateurs, le sol actuel non adapté à une pratique intensive sera amélioré par la pose d'un revêtement dit sportif, la toiture sera isolée... Mais surtout nous le savons tous, les normes de sécurité ont changé, elles sont devenues drastiques dans les lieux recevant du public, il est donc impératif de revoir l'installation électrique, les fixations des matériels, les passages pour les personnes à mobilité réduite, etc. A ce jour, les entreprises tiennent la cadence, le planning est respecté, à la Toussaint nous devrions revoir les sportifs réinvestir la salle.

Église de Trigavou



Dans le cadre de la sauvegarde de nos bâtiments publics, le conseil municipal a décidé de faire un plan pluriannuel de travaux sur la toiture de l'église Sainte-Brigide. Cette année c'est la partie Nord qui a été retenue. En effet, près du conduit de cheminée les infiltrations d'eau commençaient à mettre à mal la voûte en bois. Le service technique communal est intervenu pour changer une partie du lambris de cette voûte. Durant l'hiver, le plafond et le réseau électrique de la sacristie ont été remplacés par les techniciens de la commune, comme ils ont consolidé bon nombre de bancs dont la vétusté était manifeste.

Rambarde au pont du Vieux-Moulin



Ce pont, situé sur le Frémur entre Trigavou et Tréméreuc, à quelques encablures du village de Léonville, possédait une solide et pérenne rambarde. Cette protection a été mise en place sans doute après l'inondation de 1929, lorsque l'ensemble des ponts de Pleslin et de Trigavou furent emportés. Seulement, le temps, les intempéries, la rouille, avaient fini par mettre à mal le jambage de ce garde-corps et il devenait urgent d'intervenir... Aussi, à la fin de l'hiver, le service technique communal a fabriqué et remplacé tous les pied-droit de cette protection.

Ruisseau de Riquamus

Cet article apparaît dans la rubrique « travaux », mais il aurait pu paraître dans la rubrique environnement. En effet, ces travaux sur le ruisseau ont plusieurs objectifs. Tout d'abord, lui donner un meilleur linéaire. Ensuite obtenir un cheminement suffisamment large, afin de permettre aux personnes à mobilité réduite de pouvoir l'emprunter. Enfin, par la plantation de fascines d'osier, de créer un cadre de verdure naturel. Ce cheminement doux conduira à une aire de jeux pour les jeunes enfants dans l'espace de Riguamus.

Cet aménagement du ruisseau, effectué avec l'autorisation de la police de l'eau, est réalisé sous l'égide des communautés de communes de la Côte d'Emeraude et de l'Agglo de Dinan, dans le cadre du contrat de territoire du bassin versant du Frémur.



Terrain multisports de l'Orme

Après une consultation auprès de trois entreprises et la visite par les élus d'une dizaine de sites, c'est la société Sports et Nature de Beignon (56) qui a été retenue. Les travaux ont consisté à remplacer les clôtures, repeindre les surfaces des sols, poser une moquette synthétique lestée de sable et sceller les éléments du jeu multisports : fronton pour basket, foot, hand, buts brésiliens, poteaux de volley, etc. Quant au terrain de tennis, âgé de plus de trente ans, il a été rénové. Toujours dans un souci de diversifier ces espaces de jeux la municipalité a fait mettre en place un fronton hand foot et basket au Vaucoulou sur l'aire stabilisée. Une réflexion est en cours pour l'installation d'aires de jeux pour enfants à la Ménardière, Riquamus, l'Orme, la Guyonnais.



Toilettes à la salle des fêtes

Les techniciens du service communal ont, durant la mauvaise saison, remplacé les toilettes obsolètes à la salle des fêtes. En effet, les utilisateurs de la salle se plaignaient, parfois, d'odeurs nauséabondes provenant d'un mauvais fonctionnement des siphons. Il était donc plus rationnel de remplacer l'ensemble des urinoirs.

PROGRAMME DE VOIRIE 2017

Chaque année le conseil municipal vote un budget substantiel pour le programme de voirie, et grâce à cette enveloppe de 150 000 €, nous pouvons nous targuer d'avoir un réseau routier très, très convenable.

La municipalité, en concertation avec l'ADAC22, cet organisme d'aide aux collectivités, a lancé un appel d'offres afin de retenir l'entreprise qui assurera la mise en place du tapis d'enrobé des routes communales suivantes : La Ville-Piquant au Bois-Méen, Bel-Air à la Croix-Aubry, la Herviais au Pélican, la Détourbe à Launay, le Chesnay à la Ville-Barboux, la Motte-Olivet, la Chantelouas à Kerouez-Orin.

Dans la continuité de la construction de trottoirs, l'an passé, de la rue François-Mitterrand à la sortie du lotissement de la Ménardière, un prolongement de ces trottoirs sera fait jusqu'à l'aire d'arrêt des bus du « Pont-Jacob ».



Sécurité routière

• Plateau ralentisseur rue du Frémur

Lorsque vous lirez ces lignes le plateau surélevé de la rue du Frémur, à la sortie du lotissement de la Guyonnais, devrait être mis en place. Après un appel d'offres auprès des entreprises locales, c'est la société Even de Pleurtuit qui a été retenue. Cet aménagement a pour but de faire nettement ralentir les véhicules dans la rue du Frémur, car bien que cette rue soit limitée à 30 km/h, avec des priorités à droite, beaucoup d'automobilistes ne respectent pas la réglementation... Or, les piétons de la Guyonnais empruntent les trottoirs de cette route départementale 28 et sont nécessairement amenés à la traverser. Aussi, il est impératif de casser la vitesse des véhicules à la sortie du nouveau lotissement.

Aménagements routiers des rues du Poudouvre, de la Croix-Boissière, d'Alexis-Renouvel

Ce sont des voies où la vitesse est excessive et le stationnement des véhicules pas toujours aisé. C'est pourquoi la municipalité afin de répondre aux doléances justifiées des riverains a fait appel au service du département l'ADAC22 (assistance et aide aux collectivités). Le service a ébauché l'avant-projet et préparé l'appel d'offres à la maîtrise d'œuvre. C'est le cabinet Nord Sud ingénierie qui a été retenu et qui a en charge le projet et le suivi des travaux. Ces derniers devraient débuter à la rentrée de septembre.

Église de Pleslin



L'église St Pierre a bénéficié, au fil du temps, de nombreuses réfections. C'est ainsi qu'en 2000 l'intérieur et les vitraux ont été rénovés, à la fin des années soixante une grande partie de l'église avait été réhabilitée, notamment des travaux de maconnerie et de toiture. Les abat-son du clocher ont-ils été changés à cette période-là ? Toujours est-il qu'ils tombaient

en ruine. Le service technique communal a été dépêché pour réaliser et mettre en place ces abat-son.

Cette prestation s'est révélée délicate du fait de la hauteur, de l'empoutrellement de la charpente et des cloches.

Weil Cédric

Loison Erwan



Urbanisme

DECLARATION PREALABLE

Solution Energie pour le compte La Gorandière Mise en place de panneaux solaires **Hoffman Didier** 60 Cana Mise en place d'un abri de jardin Simon Jean-Claude 4 Houillard Mise en place d'un abri de jardin **Griset Romain** 75 la Boutronnais Pose d'une fenêtre de toit Zilli Laurent 3 allée du Petit Bois Mise en place d'un abri de jardin Josselin Denis 54 e la Grabotais Mise en place d'un abri de jardin **Bourmault Michel** Le Bois Méen Construction d'un préau non clos Construction d'un préau non clos **Delaitre Alexis** 48 rue des Perrières **Chollou Martine** La Fontenaie Division en vue de construire **Duthoit Murielle** 3 rue de Gervily Pose d'une fenêtre de toit **Godet Yannick** La Jossais Construction d'un garage **Cohuet Lionel** 21 a rue de Gervily Mise en place d'un abri de jardin

64 rue François Mitterrand **Beaulieu Alphonse** Isolation du pignon

Costa Yohann 14 bis rue François Mitterrand Création de deux châssis de toit sur un garage existant

Chemin Gérard 7 place Louise Michel Mise en place d'un abri de jardin **Fouache Blandine** Lauriais Pose d'une fenêtre de toit Languille Jérôme 29 route de Langrolay Création d'une extension

Chauvin David 14 rue Alexis Renouvel Mise en place d'une clôture et d'un portail

Sci Lien Stève ZA Beausejour Division en vue de construire

40 Houillard

Coroller Bastien 22 rue du Goëlo Pose d'une deux châssis de toit et d'une palissade

Edification d'un mur sur voie Lebreton Séverine 1 rue des Gabions Edification d'une clôture Vaillant Jean-Yves 12 chemin de Riquamus Surélévation d'une clôtrue existante **Angles Ruault Melissa** Pose d'une fenêtre de toit La Gouriais Sci Léon Pépin 2 rue Léon Pépin Isolation thermique par l'extérieur 30 rue des Perrières **Paris Charline** Remplacement du portail et de la clôture

Rafert Jéremy et Sauterey Mélanie Le Bas Grav Régularisation d'une surface et modification d'une ouverture

Gingast Noël 4 rue d'Armor Mise en place d'une clôture **Chauvin Daniel** 26 la Boutronnais Mise en place d'une clôture

Latournerie Hugues et Hélène Edification d'une clôture, pose d'un portail, de chassis de toit, modification et création d'ouvertures Le Gray

> 26 route de Langrolay Mise en place d'une clôture

PERMIS DE CONSTRUIRE

Commune de Pleslin Trigavou L'Orme Restructuration de la salle de sports et extension du local matériel

Hamard Nicolas 38 Houillard Construction maison individuelle **Beauruel Yoan** 28 rue de l'Argoat Construction maison individuelle Lenglin Thimothée et Sebille Hélène 26 rue de l'Argoat Construction maison individuelle Picardat Jeffrey et Cordier Aurélie 2 rue du Léon Construction maison individuelle **Mousset Laurent** 60 bis rue François Mitterrand Construction maison individuelle **Cailly Anthony et Portier Flora** 16 rue de l'Argoat Construction maison individuelle Pleurdeau Hugues et Leroy Margaux 24 rue de l'Argoat Construction maison individuelle

Douguet André et Bersegol Lina 4 rue du Poher Construction maison individuelle Leprize Franck et Magali 11 rue des Gabions Construction maison individuelle **Berhault Kevin** 31 la Guyonnais Construction maison individuelle

Champagne Régis 35 le Chêne Vert Construction d'un carport et pose d'un portail

5 domaine de la Vallée **Huet Vincent** Extension de la maison **Cohuet Erwan** 24 rue du Poher Construction maison individuelle

Guillou Anthony 17 rue de l'Argoat Construction maison individuelle **Dubus Thomas et Lemoine Audrey** 25 rue de l'Argoat Construction maison individuelle **Monnier Alain** 21 rue du Goëlo Construction maison individuelle Droniou Mélanie 4 la Fontenaie Construction maison individuelle Colas Benoit et Géraldine 4 bis la Fontenaie Construction maison individuelle

Glatre Martial et Deneuve Mathilde La ville es Prevost Ext. et surélévation d'une habitation, démol. d'une véranda, remplacement, création d'un portail

Galland Gwendoline 8 rue du Goëlo Construction maison individuelle

PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF

Commune de Pleslin Trigavou La Guyonnais Modification du plan de composition "lignes d'accroche obligatoires"

Pleurdeau Hugues et Leroy Margaux 24 rue de l'Argoat Modification d'ouvertures

Modification de l'implantation de la maison Laigre Fabrice et Denos Anne 1 ter la Butte de Broons **Oliver François** 18 bis la Rouxière Modification de la hauteur du carport Pithon Paul et Eslan Céline 58 Trébéfour Modification de la couleur du bardage

Hut Mathieu 6 rue du Léon Modif. matériau et couleur menuiseries, modif. de la couleur de l'enduit sur volumes secondaires

PERMIS DE DEMOLIR

Bigot Matthieu 24 rue de Gervily Démolition d'un garage

Commune de Pleslin Trigavou 2 rue du Général de Gaulle Démolition du hangar et son auvent

Benicourt Florent 27 route de Langrolay Démolition d'un muret et d'un mur avec ouverture

EPF Bretagne La ville au Comte Démolition des Anciens Chais

Culture



Fred et Roger, un spectacle apprécié

La commission animation a innové en proposant deux spectacles de Fred et Roger, les biens nommés Contou et Disou. Deux représentations qui ont vu une large participation du public, qui n'a pas boudé son plaisir devant les facéties des deux compères. Une animation réussie, encourageante pour la commission animation, qui a œuvré en collaboration avec l'association Fête des Mégalithes pour la tenue de la buvette. La commission compte bien renouveler d'autres soirées, en espérant toutefois qu'un comité des fêtes puisse se (re)créer afin d'apporter un peu plus d'animation(s) dans la commune.



La commission animation avec Fred et Roger, absente sur la photo Gwenaëlle Bonnant

L'art est dans les bois revient!

Le bois de Pleumagat va s'enrichir de nouvelles œuvres grâce à la nouvelle édition de l'art est dans les bois. Dix artistes en résidence, du 27 juin au 7 juillet, vont mettre à profit leur talent et puiser leur inspiration dans les bois pour créer des oeuvres de land art, que le public pourra découvrir lors de l'inauguration de ce sentier artistique, le 7 juillet à 18 h 30. Des artistes connus et reconnus, comme Véronique Bouldé, Dominique Chabot, Philippe Daney, Charlie Hal, David Lachavanne, Jean Navarra, Mylinh Nguyen, Pablo Salaün, Sue Venning et Michaël Chauvel, maître des lieux. De nouvelles créations qui rejoindront les oeuvres d'd'Irène Le Goaster, Patrice Liron, Lika Guillemot, Rumen Dimitrov, Vincent Brodin, Edline Bianco, Vicario, Akunzo et de Karine Bouleau, déjà en place sur le sentier.



Un trafic à Pleslin Trigavou!

Il s'en est passé de belles sur la commune... On a pu voir un âne, un commissaire à la dégaine proche de celle de Colombo (même s'il n'évoque pas sa femme!) et, derrière la caméra, Vidéo Mégalithe. Une histoire de trafic, un âne, et quelques habitants qui ont joué le jeu en devenant, de façon très spontanée, acteurs dans ce film qui a été projeté vendredi 19 mai ainsi que samedi 20 mai à la salle des fêtes. Deux séances pour découvrir le fin mot de l'histoire de cette intrigue, un film solidaire aussi puisque les bénéfices des entrées ont été remis à l'association « le Combat de Maud ».



Une cabine à livres à côté du gîte de la Gare

Après l'essai concluant de la valise à livres posée à la mairie annexe de Trigavou, c'est une cabine à livres qui a pris place à proximité du gîte de la Gare. « Nous avons profité du démantèlement des cabines téléphoniques pour demander à l'opérateur de téléphonie Orange à conserver cette cabine et la transformer en cabine à livres » souligne Loïc Lemoine, maire adjoint. L'aménagement de cette ancienne cabine téléphonique a été réalisé par les services techniques, qui l'ont dotée de nombreuses étagères sur lesquelles les livres, de tout genre, prennent place. Le principe est identique à la valise à livres de Trigavou : il suffit de se servir et de mettre un autre livre à la place, c'est gratuit et, pour que tout le monde puisse en profiter le plus longtemps possible, il s'agit juste d'en prendre soin... A l'heure du numérique, des réseaux sociaux, où l'on n'écrit plus qu'en écriture SMS, où tout devient virtuel, voilà un dispositif culturel, gratuit, facile d'accès et original, qui ne peut qu'inciter à lire et à faire lire!







Environnement

Éco-Pâturage



La loi sur l'eau oblige les lotisseurs privés et publics à collecter les eaux de ruissellement, provenant des voiries et des maisons, dans des bassins d'orage. Cette rétention permet de tamponner et de décanter les eaux pluviales avant qu'elles n'aillent trop rapidement « gonfler » les ruisseaux.

Les lotissements : la Ménardière, la Boutronnais, la Vallée, la Guyonnais, ont été pourvus d'importants bassins de rétention d'eau de pluie. Ces surfaces enherbées et grillagées doivent être régulièrement entretenues par le service technique communal. Aussi, la municipalité, à l'instar de ce qui se passe dans certaines agglomérations, a décidé d'utiliser des tondeuses écolo...

Des « moutondeurs »!

Près de la résidence des personnes âgées de l'Orme, la commune, depuis quelques années, a déjà des moutons noirs, rustiques, adaptés à notre climat, qui pâturent la prairie. Ces animaux n'ont pas besoin de beaucoup d'espace, ni d'une nourriture très riche. Ils remplacent avantageusement la tondeuse mécanique, ou les produits phytosanitaires, c'est donc une alternative silencieuse et non polluante. De plus ces moutons ont aussi une valeur de sensibilisation à l'écologie pour les enfants : c'est un plaisir des yeux pour tous les amoureux de la flore et de la faune et un support de communication, sur pattes, en faveur du développement durable.

→ INCIVISME AUX ÉCO-POINTS

Ce titre est devenu un pléonasme, tant il est scandaleux de voir chaque jour déposés aux pieds des éco-points, tous ces détritus! Il y a un manque de respect manifeste de certains individus qui prennent les éco-points, situés aux entrées des cimetières, pour une décharge!

Cette délinquance, car il faut l'appeler ainsi, n'est pas l'œuvre de jeunes en mal d'occupations, mais d'adultes peu scrupuleux, qui n'ont que mépris pour le développement durable, pour l'employé communal en charge de ramasser leurs ordures, mais également pour les personnes en deuil qui se rendent dans les cimetières! Cette attitude est d'autant moins acceptable que nous possédons une déchetterie sur le territoire de la commune.





Pour les particuliers : « Jardiniers amateurs »

- hiterdiction à partir du 1^{er} janvier 2017 de vendre en libre-service des produits phyto.
- Interdiction à partir du 1^{er} janvier 2019 d'utiliser ou de détenir des produits phytosanitaires.

A l'exception des produits de biocontrôle et des produits utilisables en agriculture biologique.

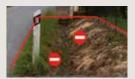
Renseignez-vous dans votre jardinerie pour connaître les produits autorisés!

Interdiction
pour les particuliers d'utiliser
des pesticides sur le domaine public

ATTENTION!

Ces espaces sont de la responsabilité des services publics











Deux conteneurs à déjections canines ont été installés dans nos bourgs. Un près de la salle des fêtes, et un autre à l'entrée de la vallée de l'Adria. Ils n'ont pas été installés par hasard, mais tout simplement parce que les riverains et les usagers de ces lieux se plaignaient, avec raison, de toutes ces nuisances. Il ne reste plus qu'à espérer un peu de civisme de la part... des chiens!

Un multi-accueil à Bel-Air





Le titre peut surprendre, mais après tout la presse a bien titré « un complexe animalier à Bel-Air » ! Le début de l'histoire a été une conversation anodine entre Dominique Mélec responsable du développement durable au Comité Opérationnel des Elus des Usagers de la Rance (Cœur) et de la Côte d'Emeraude, et le maire adjoint de Pleslin-Trigavou, tous les deux passionnés et défenseurs de la gent ailée. Dominique, l'enfant du pays, a lancé l'idée de conserver l'ancienne cabine haute électrique de Bel-Air, et de la transformer en refuge pour la faune.

L'idée était originale, séduisante, modique, mais il fallait l'aval de tous les participants. Force est de reconnaître qu'il y a eu un rapide consensus chez l'ensemble des responsables. Le Président du Syndicat Départemental d'Energie, Jean Gaubert, propriétaire du bâtiment a donné son aval, idem pour le locataire ERDF par l'intermédiaire de son directeur Eric Laurent, le président de CŒUR Emeraude Didier Lechien et son directeur Gildas Cheny ont donné le feu vert à leur service pour encadrer le projet. Ainsi le graphiste François Génévrier a imaginé et dessiné les animaux que vous voyez fixés sur l'ancien transformateur. Le service de communication ERDF a réglé les frais de sérigraphie. Quant à l'aménagement intérieur il a été conçu et réalisé par les techniciens communaux.

Cet aménagement consiste au rez-de-chaussée à accueillir des bestioles à fourrure, voire des hérissons, au premier étage les chauves-souris, et au deuxième les chouettes et autres chats-huants... Attention! Que les âmes sensibles se rassurent les étages sont bien cloisonnés, les petites bêtes ne seront pas mangées par les grosses.

Certains locataires y ont élu domicile, mais il faut du temps et surtout les laisser tranquilles. Si cette expérience unique en Bretagne, réussit, il y a fort à parier que d'autres la copieront. En effet, cela ne coûte pas grand-chose à la collectivité et elle permet un peu de compenser la disparition des granges en ruine, des masures, des tétards, ces chênes émondés du bocage breton possédant souvent des cavités, qui étaient de chouettes refuges aux hiboux.

Frelons asiatiques : espèce invasive et dangereuse en Bretagne

Les profanes aux « vespa-vélutina » vont penser que cet article est le marronnier du bulletin estival. Ils ont tort, car le frelon asiatique est malheureusement et plus que jamais, bien présent sur notre territoire, et cela malgré les efforts consentis par la collectivité et les apiculteurs pour lutter contre cet insecte nuisible.

L'an passé une quinzaine de nids ont été signalés en mairie puis détruits. Les dispositions prises par l'ex-communauté de communes Rance-Frémur ont été reconduites par la



communauté de Dinan Agglomération. A savoir que les nids de frelons asiatiques, signalés et contrôlés par un référent municipal, sont détruits par une société habilitée, les frais étant pris en charge par Dinan Agglomération. Le coût n'est donc pas un frein à la destruction des nids de frelons asiatiques.

→ Collection de chênes aux Mégalithes

Il y a tout juste un quart de siècle, Louis Martin, président du comité de développement des Pays de Rance, avait suggéré aux élus de Pleslin Trigavou, dans le cadre du jardin botanique éclaté du Pays de Dinan de réaliser une collection de chênes aux mégalithes.

C'est ainsi qu'avec les conseils éclairés de Jean-François Aubert, actuellement président de l'association des Mordus de la Pomme, nous avons en 1992 démarré la collection de quercus (Chêne en latin) près du Champ-des-Roches. En quelques années nous y avons planté deux cents chênes, dans une soixantaine de variétés. Des variétés connues, comme le pédonculé que l'on trouve sur les talus bretons, mais également le chêne rouge d'Amérique, le chêne liège, le chêne vert, etc. D'autres quercus moins connus, car provenant de contrées lointaines, ont un feuillage surprenant pour le néophyte. Vous avez des quercus à feuilles de châtaignier ou ceux à feuilles de saules, à feuilles de lauriers, etc.

Des spécialistes en botanique ont jugé la collection de chênes de Pleslin Trigavou très intéressante, elle est unique en Bretagne!

Les chênes ont grandi, et se sont, pour la plupart, bien adaptés au sol et au climat. Il était donc temps de répondre à la demande et de faire une signalisation idoine. Ce printemps le service technique a scellé des poteaux en chêne et fixé une plaque signalétique en référence avec ce que l'on trouve sur le plan à l'entrée du Champ-des-Roches et sur les plaquettes distribuées.





Rentrée scolaire 2017 : inscriptions

ECOLES PUBLIQUES

O Conditions à remplir

Les groupes scolaires Georges-Hervé et Charles-Josselin pourront accueillir:

tous les enfants âgés de 2 ans ½ révolus au jour de la rentrée de septembre, les enfants qui auront atteint 2 ans au jour de la rentrée de septembre, dans la limite des places disponibles et à condition qu'ils soient aptes à la vie collective en milieu scolaire.

Les enfants qui auront 2 ans dans les semaines suivant la rentrée et au plus tard au 31 décembre 2017 pourront être admis à la rentrée de janvier 2018, dans la limite des places disponibles.

Démarches à effectuer

1er temps: inscription à la mairie ou à la mairie annexe (Trigavou). Pour cela, se munir du livret de famille et d'un justificatif récent de domicile. Un certificat d'inscription est délivré aux parents.

2ème temps: admission auprès de la directrice de l'école sur présentation du certificat d'inscription par la famille.

Ocontacts:

Ecole Georges-Hervé: Madame Ruellan, directrice, tél. 02 96 27 85 38 Ecole Charles-Josselin: Madame Mamdouh, directrice, tél. 02 96 27 83 47

ÉCOLE PRIVÉE

Les parents doivent s'adresser directement au chef d'établissement.

Contact: Madame Josse, tél. 02 96 27 81 83

Une année bien remplie à l'école Georges-Hervé

Les enfants de l'école ont vécu au cours des mois écoulés de nombreuses expériences. Il y a eu les projets qui reviennent régulièrement dans l'école, comme les spectacles « Jacobambins » au théâtre de Dinan, le parcours du cœur à Pleurtuit, la classe de voile pour la classe de CM2. Le permis piéton et internet en lien avec la gendarmerie de Ploubalay, la rencontre au collège du Val-de-Rance de Plouër pour les élèves de CM2.

Mais il y a aussi eu de nouvelles expériences, comme des sorties à



Rennes (visites du musée des Beaux -Arts et du Planétarium pour les classes de CP-CE1 et de CE-CE2 ; visite du palais des Beaux-Arts et après-midi à la patinoire pour les classes de CE2-CM1 et CM2), une rencontre intergénérationnelle avec les résidents du foyer logement sur le thème des jeux anciens pour la classe de CE2-CM1. Autre temps fort, les élèves de CP-CE1 et de CE1-CE2 se sont rendus à la mairie, dans la salle des mariages, pour assister à une visioconférence avec Thomas Pesquet, en direct de l'espace.

Les élèves de maternelle se sont rendus à l'exposition « Très Toucher à Dinard », la classe de CM2 est en lien avec Dinan Agglomération pour une intervention sur le tri sélectif.

Au mois de mars, nous avons lancé un projet qui concerne tous les enfants de l'école et qui verra son aboutissement en juin. Un projet arts visuels avec l'artiste Catz. Cette artiste peintre intervient dans l'école en prenant de petits groupes d'élèves. En projet la réalisation d'une fresque en cinq panneaux sur le thème de la Liberté. Cette fresque sera inaugurée le vendredi 16 juin lors de la « soirée des Arts à l'école ».

Un jardin à l'école Charles-Josselin



Depuis le mois de mars, les élèves de cycle 2 et cycle 3 de l'école Charles- Josselin créent un jardin d'école avec leurs enseignantes et l'aide de Jean-Marc Feuteun, intervenant à l'association Escale Bretagne. Ce même mois, les employés municipaux ont installé des bacs de jardinage remplis de terreau et les élèves ont pu démarrer leur projet. Celui-ci s'inscrit dans une démarche de développement durable. C'est ainsi que du matériel de récupération (bouteilles en plastiques, boîtes de viennoiseries) a été utilisé pour faire des petites serres, de la paille apportée par les élèves a servi à protéger les semis du froid. Un récupérateur d'eau et un composteur ont été également installés par les services de la mairie que nous remercions chaleureusement. Les élèves ont apporté toutes sortes de graines et aujourd'hui, nous pouvons déjà admirer leurs plants de fèves, petits pois, fleurs, courgettes et autres plantes diverses. Nous remercions le syndicat mixte de production d'Eau du Pays de Saint-Malo qui finance ce projet.

Les TAP à l'honneur

Dans le cadre des activités périscolaires, un groupe de CM2 de l'école Saint-Joseph a participé au concours Eco Gestes en Bretagne « Meilleur en énergie » organisé par Ouest-France, en partenariat avec EDF. Pendant cinq séances animées par l'intervenante Emily Duthion de la SCIC Energies Renouvelables, les enfants ont élaboré un projet sur le thème des économies d'énergies et des énergies renouvelables. Leurs propositions ont été retenues pour être éditées dans le cahier des projets qui sera diffusé, avec le nom des enfants, en tant qu'auteurs. Les jeunes de la commune font partie des 15 gagnants bretons dont les projets seront consultables sur le site internet Ouest-France. Félicitations aux lauréats et à leur animatrice.



Des temps forts vécus à l'école Saint-Joseph

Les élèves de l'école Saint-Joseph ont vécu une journée carnaval le lundi 27 février. Ils sont tous venus costumés, ce qui a donné un air festif à cette journée de reprise. Les enfants ont été dispersés dans les classes afin de réaliser des activités artistiques autour de ce thème. Chaque groupe a confectionné un bonhomme carnaval ainsi que des masques. La journée s'est terminée dans la convivialité avec la distribution de crêpes et la présentation de leurs productions.

Fin mars, l'APEL a organisé une soirée festive avec la venue du groupe de musique « électrique C° » qui a animé l'apéritif en jouant des morceaux de rock français et international. Ce qui a mis tout le monde en appétit pour le repas couscous qui a connu un réel succès. L'ambiance a été au rendez-vous! Cette soirée permettra de financer une activité de fin d'année pour l'ensemble des élèves. Le 25 avril, les élèves de GS/CP et CE1 ont commencé leur cycle de piscine à Dinard en y allant 3 fois par semaine.

Les classes ont travaillé sur leur projet qui a pour thème « le monde dans les arts » à travers des productions artistiques. Afin de découvrir l'ensemble de ce travail, l'école a ouvert ses portes le vendredi 12 mai de 17 h 30 à 20 h. Cette soirée a été l'occasion de faire un



grand vernissage des œuvres réalisées par les enfants et d'accueillir les familles voulant inscrire leurs enfants à la rentrée prochaine. Pour cela, Mme Typhaine Josse, directrice de l'école, est disponible pour toute inscription et renseignements pour la rentrée 2017/2018 au 02 96 27 81 83.

Enfin, la kermesse de l'école se déroulera le dimanche 25 juin. Elle débutera par la messe, suivie d'un repas servi à partir de 12 h 15 sur réservation. Les stands seront ouverts à partir de 14 h 30 et le spectacle des enfants aura lieu à partir de 15 h.



Dinan Agglomération

Mutualisation salle omnisports

La rénovation de la salle omnisports a commencé début avril et s'achèvera fin octobre, rendant la salle de nouveau disponible début novembre. Pendant ces quelques mois, les activités vont pouvoir continuer sur différents sites. C'est ainsi que le service des sports de Dinan Agglomération met à disposition les salles du collège Roger-Vercel, du collège Broussais et deux minibus. « La nouvelle dimension de notre intercommunalité répond ainsi à notre attente. Cette forme de mutualisation devrait se généraliser. Des actions diverses de mutualisation traduiront opérationnellement des volontés de coopération entre Dinan Agglomération et les communes membres » indique Jean-Paul Leroy, maire. Concrètement, le badminton pour les enfants est délocalisé vers la salle omnisports du collège Vercel, le handball vers le gymnase Broussais et la salle omnisports de Ploubalay « dans ce dernier cas, c'est un exemple de mutualisation autre que dans le cadre de Dinan Agglo-

mération ». « Toutes les activités de la petite salle omnisports sont délocalisées vers une salle à l'école Georges-Hervé, chaque association garde les mêmes créneaux horaires » précise pour sa part Serge Chevalier, adjoint en charge des associations.



Armor Méca, lauréat aux 7° trophées de la performance



Jeudi 6 avril, le salon Industrie Lyon a réuni tous les professionnels de la machine-outil, avec les trophées de la performance en lubrification décernés. La société Armor Méca, installée ZA La Grignardais, a été récompensée pour sa politique de gestion centralisée avec recyclage intégral du lubrifiant, décerné par Blaser Swisslube. Cette distinction couronne les résultats d'une démarche particulièrement fructueuse conduite par ce spécialiste de l'usinage de pièces de haute précision. Entouré du personnel associé à cette démarche, le directeur industriel, Stéphane Corlay a reçu les félicitations de M. Urs Kuendig responsable Europe du groupe Blaser Swisslube et de Philippe Lacroix directeur de Blaser France. Pour le représentant de l'entreprise Armor Méca, en pleine croissance, « la qualité des procédures de gestion et recyclage, adossée à une installation de compactage des copeaux, est une réussite. Les dimensions économiques et écologiques sont réunies. Le recyclage intégral des produits usagés est assuré!». Armor Méca poursuit son développement sur les différents secteurs aéronautique, défense, énergie, médical etc. et accueillera de nouveaux centres d'usinage, en portant son équipement à 60 machines.

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)

Qu'est-ce que le PLUI?

C'est le Plan local d'Urbanisme Intercommunal, document d'urbanisme définissant le projet global d'urbanisme et d'aménagement de Dinan Agglomération. Il remplacera les différents documents d'urbanisme des communes, fixera les règles générales d'utilisation du sol harmonisées à l'échelle intercommunale. L'intercommunalité devient le territoire le plus pertinent pour coordonner les politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacements et exprimer au mieux la solidarité entre les communes. Le Programme Local de l'Habitat (PLH), qui détermine les politiques en termes d'habitat sera également intégré au PLUi.

Taxe de séjour

Pourquoi une taxe de séjour ? Pour disposer de moyens pour mettre en place des actions en faveur du tourisme

Pour qui ? Chaque visiteur passant une nuit sur le territoire de Dinan Agglomération dans un établissement d'hébergement touristique (hôtels, campings, gites...) doit s'acquitter de cette taxe, calculée par personne et par nuitée et reversée par les hébergeurs à Dinan Agglomération.

Comment ? Les propriétaires d'hébergement remplissent un registre du logeur, sous format papier ou via la plateforme de télédéclaration sur le site http:// taxe.3douest.com/dinan.php. La taxe doit être reversée au trimestre.

Contact: Nathalie Roulon au 02 96 87 52 74 ou par courriel: n.roulon@dinan-agglomeration.fr

Patrimoine



Municipalités de Pleslin et de Trigavou depuis la Révolution de 1789

Dans ce bulletin nous restons dans la période des mandats de M. Pierre Delanoë à Pleslin et de M. Jean Cocheril à Trigayou.

Le 15 septembre 1936, le conseil municipal de Trigavou nomme MM. Pierre Jagou et Léon Lelionnais délégués pour établir les statistiques agricoles. Cette décision municipale est l'occasion d'avoir un regard sur le monde agricole breton au fil du temps.

La Bretagne est depuis toujours une région agricole, sa prospérité étant étroitement liée à la commercialisation par la mer. Voilà bien longtemps, vers le 12e, 13e siècle, une des originalités bretonnes tenait dans les modes de location des terres. Le plus connu est la métairie : une exploitation agricole dépendant directement du château, aujourd'hui de nombreux lieux-dits ont gardé en toponyme « métairie ». Autre exemple, la quévaise, appliquée surtout dans le défrichement des grands domaines ecclésiastiques : les moines proposaient aux paysans défricheurs l'emplacement d'une maison, d'un courtil et d'une petite surface de terre contre le paiement d'une rente annuelle, une partie en argent, une partie en nature. Egalement le bail congéable (ou bail à convenant), le bailleur était le propriétaire foncier des terres, alors que l'exploitant possédait les bâtiments et aménagements de la terre.

A partir du 15e siècle la culture du sarrasin est en pleine expansion, une plante originaire d'Orient, cultivée sous le nom de blé noir. Au 16e siècle la culture du mil s'ajoute à celles déjà existantes : froment, avoine, seigle et sarrasin. La Bretagne devient également terre d'élevage avec ses dérivés comme le beurre, sans oublier les légumes et les fruits. A cette époque le pommier fait son apparition, au 17e siècle notre région est entièrement conquise par le pommier, auxquels il faut ajouter le chanvre et le lin. Contrairement à la plupart des autres régions du royaume, grâce aux produits de la terre, la Bretagne est protégée en partie de la famine.

Au 19e siècle progressivement les modes de cultures et d'élevage vont s'intensifier, on note une nette amélioration des rendements : de 1840 à 1892 la production de blé double. L'extension des surfaces cultivées est liée aux défrichements massifs des landes. C'est ainsi qu'entre 1840 et 1929, la surface utilisée progresse de 31%. Notre commune n'échappe pas à cette règle, plusieurs lieux ont encore aujourd'hui un toponyme qui évoque les landes : la Lande Bagot, les Landes de Reine, les Landes de Caillet, etc. Au 19e siècle, un voyageur en visite à Pleslin écrivait de la commune : « Nous voudrions voir disparaître partout ces grandes étendues de landes improductives ... ».

En 1854, pour une superficie cantonale de 3 512 hectares : 2 899 ha sous terres labourables, 211 sous prés et pâturages, 118 sous-bois, 39 sous vergers et jardins et 128 sous landes et terres incultes. Les progrès techniques vont être le facteur principal du changement important de l'aspect de nos campagnes. A noter que le premier comice agricole apparaît en 1827 en Ille-et-Vilaine.

Le catalogue illustré des machines agricoles Th. Pilter, paru en 1876, signale la vente cette même année de 120 000 charrues américaines de type Howard. Durant l'entre-deux-guerres, le système agricole va s'intensifier et se diversifier. La mécanisation élémentaire de la fin du 19e siècle : charrue brabant, manège à chevaux, tarare, etc... De nouvelles machines leur succèdent : écrémeuses, faucheuses, faneuses, moissonneuseslieuses, herses, canadienne, etc... La culture des betteraves, des pommes de terre, des choux fourragers progressent nettement. Le tracteur, encore rare, va après la dernière guerre devenir l'outil essentiel pour les agriculteurs.



Vers 1943, près de la gare de Pleslin, un attelage de labour mené par M. Amateur Josselin.



La Vie Associative

Les trophées de sports

Cette année, six athlètes et un club de notre commune ont été récompensés pour leurs résultats sportifs obtenus au cours de l'année 2016.

« L'important pour nous, élus, est d'être attentifs aux besoins des clubs et associations et d'essayer d'y répondre le mieux possible » a indiqué Jean-Paul Leroy, Maire, s'adressant aux sportifs mais aussi aux bénévoles présents.

Les récipiendaires : tir à l'arc : Aël Guiot-Pierrasson et Nicolas Demagny ; tennis : Katell Fietta et Lou-Jade Nogret ; billard : Axel Moncelier ; lutte celtique : Maëlle Nouvel et le club Handball Beaussais Rance-Frémur récompensé par la fédération de handball pour son encadrement vers les jeunes.



→ Maëlle Nouvel championne d'Europe de gouren

Les championnats d'Europe de lutte celtique viennent de se dérouler en Autriche. Au programme des trois jours de compétition : lutte bretonne (gouren), écossaise (back-old) et autrichienne (ranggein).

Doublé pour les équipes de Bretagne féminine et masculine, qui remportent le trophée par équipe. Maëlle Nouvel, dans sa catégorie (- 56 kg), vice-championne d'Europe de lutte et championne de Bretagne 2016, est devenue championne d'Europe de gouren et 3e en luttes écossaise et autrichienne.

Félicitations à Maëlle, qui est également présidente du skol gouren de notre commune.



Le Football Club Rance Frémur remonte en lique



Après deux années en division 1 de district, les seniors terminent en tête de leur championnat, ils vont donc remonter en ligue et intégrer la régionale 3.

Le président, Vincent Dejoie souligne « un grand merci aux joueurs et aux dirigeants qui ont permis cet exploit. Signe de la bonne santé du club les U 15 font aussi une saison extraordinaire. En effet, ils terminent également champion de leur groupe, accédant à la division 1 de district que nous n'avions pas atteint depuis 12 ans, merci au coach Julien. La saison prochaine le club va s'appeler le Football Beaussais Rance Frémur, il va s'étoffer pour atteindre environ 300 licenciés et 25 encadrants. N'hésitez pas à nous rejoindre ».

Contact : Président : Vincent Dejoie 06 80 70 89 10 – Entraîneur école de foot : Patrice Michel 06 64 16 43 57 – Entraîneur seniors : Nicolas Tropée 06 75 99 69 84.

La saison a été bien lancée pour l'ECRF

L'Entente Cycliste Rance Frémur (ECRF) a présenté ses effectifs, au nombre de 70, pour cette saison. Un effectif centré sur les jeunes de l'école VTT « représentant plus de 70 % des licenciés », qui a déjà fait parler de lui : citons, par exemple William Génissel 3e de la 1ère manche du Trophée Régional des Jeunes Vététistes (TRJV) en mars ; Malo Dagorne, minime, qui a reçu un trophée d'honneur lors de la manche du TRJV que le club local organisait à Bobital le 23 avril... Sans oublier les manches de coupe de Bretagne XC où les jeunes sont présents, comme Ethan Bourout, 2e dans la catégorie poussin sur la 2e manche disputée en mars à Redon. De bons résultats, qui plus est ramenés par la jeunesse, de quoi voir l'avenir en rose et bleu pour l'ECRF!



Deux compétitions de haute volée pour les archers du Frémur

Dimanche 7 mai, les archers du Frémur ont organisé deux compétitions: le matin, c'est sous un ciel couvert que s'est déroulé le championnat départemental de tir olympique (tirs jusqu'à 70 m). 69 archers y ont concouru le matin, avec huit clubs des Côtes d'Armor représentés, cinq d'Ille-et-Vilaine et un de Normandie. Les archers de Pleslin-Trigavou ont fait trois podiums individuels: Maël Stineau est 3^e en benjamins, Nicolas Demagny est 3^e en cadets et Pierre Lebrunet termine 2^e en super vétéran. Par équipes, les minimes du club local terminent à la 2^e place avec Aël Guiot-Pierrasson, Maël Stineau et Léo Gallais.

Dans l'après-midi, sous le soleil revenu, place au concours de tir fédéral (tirs jusqu'à 50 m). De nouveau, 69 archers étaient présents, avec cette fois neuf clubs des Côtes d'Armor représentés, neuf également d'Ille-et-Vilaine et deux de Normandie. Cinq podiums individuels ont été remportés par les archers du Frémur : Léna Priou et Maël Stineau sont 2^e en benjamins, Aël Guiot-Pierrasson et Léo Gallais terminent respectivement 2^e et 3^e en minimes et Nicolas Demagny 3^e en cadets. Par équipes, le club de Pleslin-Trigavou obtient deux places de 1er en arc classique : en adultes avec Thomas Duros, Nicolas Demagny et Jean-François Lesaicherre ; chez les jeunes Maël Stineau, Aël Guiot-Pierrasson et Léo Gallais.



Challenge de pétanque René-Loquen



Le club des pétanqueurs de l'Orme a organisé son tournoi annuel de pétanque René-Loquen, avec cette année en parallèle une foire exposition. La compétition de pétanque a regroupé 64 équipes chez les hommes et 16 équipes chez les femmes. Le niveau de la compétition était très relevé avec des joueurs venus de toute la Bretagne, mais aussi de Normandie et

de Loire-Atlantique. C'est une équipe de Trégueux qui a remporté le challenge face à l'équipe locale de Bruno Davoust. Chez les féminines c'est une équipe de Noyal-sur-Vilaine qui a gagné. Malgré le temps exécrable le club remercie les exposants, et le service technique pour la préparation des terrains que tous ont apprécié.

Plus de 200 jeunes cyclistes au trophée départemental des écoles de vélo

Pleslin-Trigavou a toujours été une terre de cyclisme. Cela ne s'est pas démenti, samedi 13 mai, avec le trophée départemental des écoles de vélo. Plus de 200 jeunes pousses, filles comme garçons accompagnées de leurs familles, de leurs dirigeants, étaient rassemblées, tout d'abord en matinée autour de la salle omnisports. Là, les bénévoles du Team Pays de Dinan Guinefort avaient concocté une série d'épreuves : un circuit de cyclo-cross d'environ 1,4 km autour de la salle omnisports, des épreuves de vitesse dans l'allée longeant la résidence de l'Orme et, sur le parking surplombant le terrain de foot, un parcours d'agilité. Une centralisation des épreuves qui a fait le bonheur de tous les jeunes participants et une organisation remarquée et appréciée de tous! Dans l'après-midi, place aux courses sur route, avec un circuit passant par la rue François-Mitterrand où était positionnée la ligne d'arrivée, la Butte de Broons, la Rouxière, Lauriais, La Villes-des-Champs, la rue Julien Lesaichot puis la rue Joseph-Liron, derrière la mairie pour rejoindre la rue François-Mitterrand. Poussins, pupilles, benjamins et minimes ont ainsi pu disputer chacun leur course. En fin d'après-midi, assis sur les marches du stade Pierre-Vétier, face au soleil, trois à quatre cents personnes ont assisté à la remise des nombreuses récompenses. Les jeunes cyclistes n'étaient a priori pas trop fatigués par cette journée menée de main de maître par les nombreux bénévoles, avec une mention spéciale au village de Trébéfour, solidaires des efforts déployés depuis plus de deux mois pour l'organisation de ce challenge départemental par l'enfant du pays, Alberto, le papa de Tom qui a terminé 3^e du trophée.





Renseignements pratiques

MAIRIES

Horaires d'ouverture → PLESLIN:

Tél.: 02.96.27.80.03 / Fax: 02.96.27.12.78 Secrétariat les jours ouvrables de 9h à 12h et de 15h à 17h, sauf le samedi après-midi e-mail: mairie.pleslin.trigavou@wanadoo.fr

→ MAIRIE ANNEXE DE TRIGAVOU : Tél. : 02.96.27.80.46

Secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h

→ COMMUNAUTE DE COMMUNES **RANCE FREMUR**

Tél.: 02.96.82.31.12 / Fax: 02.96.82.37.14 e-mail:contact@rance-fremur.com Centre Nautique / tél : 02.96.86.9530 **Relais Parents Assistants Maternels** tél: 02.96.82.36.83 et 06.77.91.36.88 Ecole de Musique / tél : 02.96.27.81.87 Centre de loisirs / tél :02.96.82.31.12

PERMANENCES

- → à la Mairie de PLESLIN,
- LEROY Jean-Paul, Maire en charge de l'administration générale et de la gestion du personnel : sur rendez vous
- LEMOINE Loïc, premier adjoint en charge des travaux et de l'environnement : lundi de 15h à 17h
- CHEVALIER Serge, adjoint en charge de l'action sociale, de la vie associative et des sports : vendredi de 17h à 19 h
- PRESSE Yvon, adjoint en charge de l'éducation et du développement durable : mercredi de 10h à 12h
- VADIS Sylvie, adjointe en charge de la communication, de la culture, de la jeunesse : Mercredi de 10h à 12h
- BODILA Bey-Am, délégué aux finances : sur rendez vous

→ à la Mairie Annexe de TRIGAVOU

• HAMON Marie-Françoise, adjointe déléguée à l'état civil de Trigavou et en charge de la restauration collective : les jours ouvrables de 11h à 12h, sauf le jeudi

www.pleslin-trigavou.fr

AUTRES PERMANENCES

- Centre Médico-Social rue de la Mairie PLOUBALAY, 02 96 27 20 20:
- > Assistante Sociale (SDASS): Appeler le 02 96 80 00 80 pour obtenir un RDV à la Maison Intercommunale Rance-Frémur
- Pôle Emploi de Dinan, 2 boulevard de l Europe Dinan Tél : 3949 - Courriel www.pole-emploi.fr

Horaires d'ouverture Lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 16h30, le ieudi de 8h30 à 12h30 et vendredi de 8h30 à 15h30.

- Architecte conseil, à la DDTM, 13 Promenade de la Fontaine des Eaux Dinan: 02 96 87 10 70. Un jeudi sur deux.
- Conseils pratiques pour la maîtrise de l'énergie :

Info énergie: 5 rue Gambetta 22100 Dinan infoenergie@pays-de-dinan.org

Tél. (de 13h30 à 17h30): 02 96 87 42 44

- · Association Départementale pour l'Information sur le Logement, au Centre Social: 02 96 85 81 60, 5 rue Gambetta, DINAN : les 2e, 4e Jeudis, de 9h à 12h. CICAS : le jeudi de 13h30 à 16h.
- Assistante Sociale MSA, Centre d'affaires La Garaye boulevard du petit Paris Taden Tel: 02 98 85 79 79. Sans RDV, mardi 9h-12h30 et 14h-17h. Sur RDV pour dossier complexe.
- Assurance Maladie, www.amelie.fr Tél: 3646
- Tribunal d'Instance de Dinan : 20, place Duguesclin : pour conseil juridique gratuit pour les personnes non imposables auprès d'avocats les 2e et 4e mercredi de chaque mois de 10h à 12h. Rendez vous impératif auprès de l'ordre des avocats, tél.: 02 99 40 97 04
- Renseignements pour les retraites : Carsat Dinan Centre affaire La Garaye 3 Bld du Petit Bois Taden tel 39 6020, place Duquesclin-22100- DINAN: 02 96 87 10 50.
- Conciliateur de Justice, se renseigner en mairie pour les lieux et jours de permanence.
- Mission locale : Mairie de Ploubalay les 2ème et 4ème vendredi du mois de 14h à 16h30 sur rendez vous à prendre au 02 96 85 32 67

SECOURS ET SANTÉ

- Médecins
- · Veron Antoine, Baudriller Nicolas, Gilardi Martin, Chapron-Gédouin Claire: 02 96 27 12 27
- Pharmaciens
- Tréboit Isabelle, Delahaye Gilles: 02 96 27 80 25
- Berrest Alain, Louis Cécile, Montembault Anaïs : 02 96 27 17 28
- Masseurs Kinésithérapeutes
- Serrand Eric: 02 96 27 16 91
- Joly Vincent, Servet Elisa et Daval Cécile: 02 96 27 89 80
- Ostéopathe

Robert Antoine: 06 24 20 16 98 ou 02 56 38 57 42

- Infirmièr(e)s soins à domicile
- Corinne Van der Poorte, Ange-Marie Gil, Stéphane Royer, Christine Guillard, 02 96 27 17 04 • Marie-Paule Garel, Isabelle Deshayes 02 96 27 11 52

Sophrologue

Corvellec Philippe 20 rue Léon Pépin : 06 87 52 96 05

- Podologue
- Besnard Thiphaine: 02 96 27 15 75
- · Association d'aide à domicile Beaussais Rance-Frémur

1,Bis Rue Léon Pépin 22490 PLESLIN-TRIGAVOU Tél.: 02 96 27 86 77. Fax: 02 96 82 35 11

Mail: aadcp@wanadoo.fr

Site: www.aad-beaussais-rance-fremur.fr Du lundi au jeudi : 8h-12h et 13h30-17h30. Le vendredi: 8h-12h et 13h30-16h30.

- Psychologue clinicienne
- Lemercier Stéphanie: 07 83 88 20 89 Ambulance-Pompes Funèbres
- Direct Ambulances: 02 96 27 15 87.

- Pompiers: 18
- Centre anti-poisons: 02 99 59 22 22

• Gendarmerie: Brigade de Ploubalay: 02 96 27 20 17, ouverture mardi, jeudi et samedi de 14h à 18h. Sinon, s'adresser

à la Brigade de Plancoët : 02 96 84 13 99

SERVICES

S.I.D.C.O.M. Beaussais Rance Frémur : Collecte des ordures ménagères chaque mercredi, 02 96 27 14 57.

Déchetterie: 02 96 27 81 20.

Lundi - vendredi et samedi : 9h - 12h et 13h30 - 18h.

Mercredi - jeudi : 13h30 - 18h. Fermée le mardi et le dimanche

S.A.U.R., PLUDUNO, 02 22 06 45 00. Pour tout ce qui concerne l'eau de ville et l'assainissement.

DIVERS

École publique Charles Josselin 02 96 27 83 47 Ecole publique Georges Hervé 02 96 27 85 38 Ecole privée St Joseph 02 96 27 81 83 Gîte de la Gare 02 96 27 17 67 ou 06 86 31 26 78

MARCHÉS

A PLESLIN (Bourg):

- Le lundi, 17 h 21 h : la roulotte qui mijote
- Le mercredi, 18 h 21 h : pizzas
- Le vendredi, 8 h 13 h : fruits et légumes, poissons et coquillages, crêpes et galettes composées, la roulotte qui mijote

A PLESLIN (près de la boulangerie)

• Le dimanche, 8 h – 13 h : huitres de Cancale

A TRIGAVOU (près de la salle des fêtes)

• Le mardi, 17 h- 21 h: pizzas

BIBLIOTHÈQUES

PLESLIN (02 96 27 57 34)

16h30 à 18h00 Mercredi 10h30 à 12h00 15h00 à 17h00 Samedi 10h30 à 12h00 TRIGAVOU (02 96 27 18 00)

Mardi 16h30 à 18h00 Mercredi 10h30 à 12h00 Samedi 10h30 à 12h00

Horaires vacances: Pleslin ouverture le mercredi et samedi 10h30 à 12h. Trigavou ouverture le mardi et samedi 10h30 à 12h.